

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

129 N° 1 Enero-Marzo 2007

La querelle quiétiste et l'exil de Fénelon

Georges DOLE

p. 87 - 93

<https://www.nrt.be/es/articulos/la-querelle-quietiste-et-l-exil-de-fenelon-675>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La querelle quiétiste et l'exil de Fénelon

Trois siècles après la censure papale de Fénelon par le Bref *Cum alias* du 12 mars 1699, sa doctrine mystique du 'pur amour' conserve une grande actualité dans l'histoire du sentiment religieux¹. Remise en valeur par Henri Bremond, la question demeure, selon Jacques Le Brun, «l'un des grands débats philosophiques des temps modernes»². Elle a réuni de savants colloques sur l'œuvre mystique et politique de Fénelon, en 1976³ et en 1999⁴.

Si la pensée de Fénelon captive à ce point les érudits d'Occident, elle le doit aux valeurs universalistes qu'ils y puisent avec le sentiment d'appartenir à une même civilisation.

La disgrâce royale de l'archevêque, en 1697, a inspiré un roman historique, évoquant le début de son exil en Périgord. Avant de recenser l'ouvrage (cf. *infra* II), il faut souligner l'intérêt épistémologique du débat (cf. *infra* I). Pourquoi, comment et par qui une discussion sur la mystique du 'pur amour' a-t-elle pu dégénérer en une polémique, entraînant Mme Guyon en prison et M. de Fénelon en exil?

I. – Le débat

L'importance de la controverse, déclenchée par Bossuet en 1695, tient certes à son objet théologique, rappelé en préliminaire (A), mais aussi aux circonstances historiques (B) et surtout au profil politique des protagonistes qui s'affrontèrent jusqu'en 1699 (C).

A – Au cœur de la discussion entre Fénelon et Bossuet, le concept mystique de 'pur amour', limpide en apparence, deviendra une source d'équivoques engendrant la polémique. Par analogie, il

1. DE FÉNELON Fr., *Œuvres*, éd. J. LE BRUN, Paris, La Pléiade, 1983, p. 1997.

2. LE BRUN J., article «Quiétisme», dans *Dict. de Spiritualité* 15 (1986), col. 2831. Cf. la recension de son livre *Le pur amour de Platon à Lacan*, Paris, Seuil, 2002, par B. Pottier dans NRT 127 (2005) 504.

3. Cf. «Une journée Fénelon», dans *Rev. des sc. phil. et théol.* 61 (1977) 3s.

4. Cf. *Fénelon. Mystique et politique 1699-1999*, éd. Fr.-X. CUCHE et J. LE BRUN, Paris, H. CHAMPION, 2004.

exprimait l'expérience ineffable de l'union entre l'âme et Dieu dans la contemplation: un lieu commun de l'humanisme dévot. La notion d'amour divin se rattachait bien à la tradition patristique de l'Église; elle faisait écho notamment au *Soliloque* II de saint Augustin, *noverim me, noverim te*, cité par Bremond, et à saint François de Sales dans son *Traité*.

Or les malentendus terminologiques s'insinuaient dans les esprits imbus d'évidences cartésiennes, avec la nécessité de conceptualiser en termes modernes l'union, de soi inexprimable, de l'âme avec Dieu: un abandon dans la contemplation qui inspira tant Thérèse d'Avila et d'autres grands mystiques, une sorte d'«anéantissement» au sens de Bérulle, n'excluant pas l'aspiration active vers Dieu.

Sur ce point débattu, l'état de «quiétude» s'inscrivait dans ce que Bremond appela «le premier assaut contre le pur amour», dans son *Histoire littéraire du sentiment religieux*⁵. Ce «procès des mystiques» leur fit grief d'une «passivité» qui, selon eux, semblait méconnaître l'activité de l'âme contemplative; le terme d'«état passif» aurait discrédité le concept de «pur amour» dont il procédait. D'où une polémique sans issue sur des mots devenus équivoques. Le malentendu tenait aux pièges d'un nominalisme de circonstance, qui substituait au sens orthodoxe d'un terme une acception dénaturée par son interprétation quiétiste.

Conscient de la confusion conceptuelle qui faussa bientôt le débat, Fénelon s'attacha, d'une part, à la dissiper par une analyse rigoureuse de la terminologie mystique, abusivement récupérée par son contradicteur et, d'autre part, en recentrant la discussion sur l'axe doctrinal du «pur amour en Dieu» ainsi que sur l'«état passif», corollaire du débat. Aussi, en conclusion de son *Explication* mémorable, il propose une définition: «l'état passif de la contemplation n'est que l'exercice paisible de l'oraison et des vertus par le pur amour en Dieu»⁶.

En ce sens, il veillera aux rééditions de ses textes afin d'éviter toute interprétation tendancieuse.

B – Le débat quiétiste du «pur amour» a été regardé comme une «réplique théologique» de la «querelle entre Anciens et Modernes»,

5. BREMOND H., *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* (1916-1933), Grenoble, J. Millon, 2006, vol. IV, p. 641s.

6. DE FÉNELON Fr., *Explication des maximes des saints sur la vie intérieure* (1697), art. 29 et 33.

ouverte en 1687 et encore vive en 1714, lorsque Fénelon adressa sa *Lettre à l'Académie*, empreinte de modernité⁷. Il ouvre une parenthèse dans la politique unificatrice de Louis XIV, entre la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685 et la destruction de Port-Royal en 1710. S'agissant du quiétisme, réputé comme un germe de sectarisme néfaste à l'ordre public de l'État et à l'hégémonie de l'Église gallicane, le Roi adopte les préventions de Bossuet, principal rédacteur des *Quatre Articles* en 1682.

Il écoute aussi Mme de Maintenon qui, devenant son épouse l'année suivante, se fait plus influente à la Cour. Or, en 1687, elle ouvre sa maison de Saint-Cyr à Mme Guyon, pourtant suspecte de quiétisme; mais prenant ombrage de l'emprise exercée par celle-ci, la Maintenon évincera sa rivale en 1692, à l'instigation de Godet des Marais, anti-quiétiste inquiet pour la paix de cette communauté qu'il dirige.

C – Entre temps, l'Abbé de Fénelon rencontre en octobre 1688 Mme Guyon dans un cercle dévot de Paris. Il a 37 ans et elle 40. Il ne se passera rien entre eux, contrairement aux imputations de Bossuet dans sa *Relation sur le quiétisme* de 1698. Pourtant sa vie basculera.

Les rapports réservés de l'Abbé avec elle se limitèrent à quelques rencontres mais se poursuivirent par correspondance. Or, par une 'fatale imprudence' selon Fr. Varillon, il soutiendra, contre Bossuet et au risque de sa carrière, l'orthodoxie de Mme Guyon, malgré l'incontestable ambiguïté de ses écrits, qui la faisaient soupçonner de quiétisme.

Déjà précepteur dans la famille royale depuis 1689 et académicien en 1693, Fénelon commet cette année-là une grave erreur, en conseillant à Mme Guyon de soumettre ses écrits à Bossuet. Car, déjà prévenu contre la suspicion de quiétisme de cette personne, M. de Meaux constitua une *Commission* avec Louis de Noailles, ancien condisciple de Fénelon et nouvel archevêque de Paris; sans l'habileté politique de son prédécesseur, Noailles possède, selon Sainte-Beuve, «l'art de souffler le chaud et le froid... au point de mécontenter tout le monde»⁸. Bossuet s'était adjoint un théologien réputé de Saint-Sulpice mais, après la démission de ce dernier, il fit appel à Godet des Marais, moins brillant en théologie que par son anti-quiétisme.

7. Cf. DE FÉNELON Fr., *Œuvres* (cité *supra* n. 1), t. II, p. 1725.

8. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal* (1840-1859), coll. Bouquins, Paris, R. Laffont, 2004, t. II, p. 156, 378.

La *Commission* ainsi formée se prononcera à Issy, le 10 mars 1695, par *Trente-quatre articles* sur la doctrine de l'oraison: un compromis contre-signé par Fénelon mais sans sa pleine approbation, d'où son désaccord ultérieur avec Bossuet sur le fond du débat. Or le nouvel archevêque de Cambrai, nommé le mois précédent, néglige deux évidences: l'une, que la Maintenon épouse les griefs de Bossuet en les soutenant auprès de Roi; mais surtout que les *Articles d'Issy* confirment la censure romaine de 1687, prononcée contre le quiétisme de Molinos, et rendraient aléatoire un recours auprès du Pape.

Autour de Bossuet, MM. de Noailles et des Marais forment avec lui une sorte de cabale contre la Veuve Guyon, bientôt incarcérée à Vincennes le 27 décembre 1695, puis à la Bastille jusqu'en 1703.

Au lieu de renoncer au différend dans l'intérêt de sa carrière, Fénelon persiste, en 1696, à soutenir sa doctrine du 'pur amour' contre les objections résolues de Bossuet. Sans craindre un adversaire rompu aux débats académiques et ne répugnant pas à la diffamation, l'archevêque publie en janvier 1697 son *Explication des Maximes des saints*; elle le perdra à la Cour puis à Rome. Car, cédant à la rumeur autant qu'à l'humeur de son épouse, le Roi exile M. de Fénelon à Cambrai, le 1^{er} août, et soumet le différend au Saint-Siège. Malgré des avis partagés, le Pape tranche par un simple *Bref* du 12 mars 1699, censurant l'*Explication* de Fénelon sans grief d'hérésie.

II. – Retour en Périgord

Après la disgrâce en 1697, l'archevêque de Cambrai part en exil avec un détour par le Périgord, quitté trente ans plus tôt. Ce séjour a inspiré le premier roman d'Anne-Sophie Jacouty, un récit historique⁹, empreint de poésie, de la visite faite par M. de Fénelon à son château natal. L'auteur emprunte son titre à l'hymne de Noël, naguère chanté à la messe de minuit: *A solis ortus cardine, ad usque terrae litem* (du côté où se lève le soleil, jusqu'aux extrémités de la terre). Cette mélodie entendue à la chapelle royale de Versailles, symboliserait, «parmi tant de souvenirs», l'illumination intérieure que le prélat ressentait sous le ciel assombri de

9. JACOUTY A.-S., *Du côté où se lève le soleil*, Paris, éd. Ph. Rey, Paris, 2006, 268 p. ISBN 2-652-138-X (cité désormais *Du côté* suivi de la page).

l'exil; elle lui rappelait la rencontre de Mme Guyon, lorsque «les nuages obscurcissaient la vue de Dieu en son cœur»¹⁰.

A.-S. Jacouty, germaniste, aurait pu évoquer, à cette date de 1688, le mystique Kuhlmann de Silésie, brûlé vif à Moscou pour son utopie politique¹¹. Étrange époque, où le piétisme favorisa la 'querelle quiétiste', que Bossuet engagea contre son collègue Fénelon! Le débat théologique allait dégénérer en une controverse dont la dimension n'a pas échappé à l'analyse de l'auteur, diplômée en sciences politiques. Après un sommaire de la discussion, elle souligne les circonstances du retour à la terre natale que vient d'entreprendre l'archevêque (A); le récit comporte les deux étapes du voyage, à Salignac chez son frère puis à son château de Fénelon, ainsi que les rencontres avec des proches, des amis et des voisins (B). Critique musicale, A.-S. Jacouty ne manque pas de signaler Nicolas de Grigny, fameux organiste de l'époque.

A – Tout avait commencé à Saint-Cyr, où «la Maintenon s'était fixée d'abattre Jeanne Guyon», tandis que M. de Meaux s'acharnait sur Fénelon «pour lui avoir refusé de la condamner» (*Du côté* 95). Le débat, explicité par notre première partie, s'enlisa dans la rivalité de deux femmes, aggravé par l'obstination des deux prélats. M. de Cambrai avait noué, en 1697, la crise qui le conduisait en exil; il demeurait «en communion de pensée» avec Mme Guyon, incarcérée, qu'il défendit contre ses détracteurs (*Du côté* 83-87).

Sur une doctrine difficile, Mme Jacouty a le mérite d'avoir consulté les textes dont nous avons précisé les références.

Louis XIV les avait-il seulement lus? Il se peut que la disgrâce de l'archevêque ait été motivée davantage par la réprobation du prélat envers les écarts personnels du monarque et son gouvernement du royaume, critiqué en secret. Au fond, M. de Fénelon ressentait son exil comme «le triomphe de la rumeur sur la réflexion», en découvrant l'intrigue nouée par des courtisans contre sa personne (*Du côté* 51). Lors de la polémique où l'entraîna Bossuet, il ne trouva aucun appui auprès de Louis de Noailles, son ancien condisciple devenu évêque de Châlons, avec l'ambition d'obtenir le Siège de Paris!

Ils s'étaient pourtant retrouvés à Versailles avec le souvenir de leur Périgord; c'était avant la nomination de Fénelon à Cambrai, qui l'écarterait de la Capitale où Noailles brilla moins que son prédécesseur. Mais à peine promu à Châlons, le jeune prélat —

10. *Du côté* 66, 85, 203.

11. Cf. *Anthologie de la poésie allemande*, Paris, Gallimard, 1995, p. 1467.

jadis timide — se montrait déjà «empreint d'une gravité 'étudiée'», plein de hauteur et attentif à «ne pas manquer les saluts empressés dont on honorait son passage». Bref, la prestance du clerc sorti du rang et que «le climat de la cour avait rehaussé à la manière du vernis dont le peintre enduit sa toile» (*Du côté* 15-16). Le lecteur averti appréciera le réalisme du profil prélatic.

B – Celui de Fénelon, bien différent, n'avait nul besoin de se hausser; seigneurial par sa grandeur d'âme, il se dessine au fil des pages, semblable au portrait fait par J. Vivien et naguère conservé à Munich. L'archevêque paraît inaccessible à l'opprobre d'une controverse ruineuse pour sa réputation et aggravée par le déshonneur d'une injuste disgrâce: «son beau visage, creusé par la rigueur et les veilles», imputables à l'insomnie, laisse «une impression de fragilité et de bonté», de paix «mêlée de tristesse», empreint de sollicitude envers ses interlocuteurs, avec une pensée pour Jeanne Guyon, «enclose en son cœur» mais «au versant délicat du mysticisme» (*Du côté* 83-89).

Après trois jours passés chez son frère M. de Salignac, l'archevêque parvint à Fénelon, château de son enfance; il y ressentit «la vie silencieuse» laissée par sa mère (*Du côté* 63). Dans «l'odeur des bois» emplis de soleil, il retrouvait «des pans d'existence oubliée, comme un imaginaire parfois plus aigu que le réel». À propos d'un songe où Fénelon revoit la raideur insinuante de la Maintenon, la minéralité de Bossuet, l'A. relie «cette dialectique du rêve et de la veille au thème du 'songe allégorique'» reflétant «le réel dans l'apparence»¹² (*Du côté* 129-155).

Levé avant l'aube afin de «contempler l'aurore sur la terrasse (du château), M. de Salignac de la Mothe-Fénelon, archevêque Duc de Cambrai, venait réapprendre le langage de son pays, se familiariser avec la respiration de ces campagnes», embaumées de «mille senteurs». En son âme, «se levait le soleil intérieur», avec le souvenir de sa première audience à la Cour et tandis que se refermait «la parenthèse glorieuse dont il goûtait les derniers instants» (*Du côté* 65-75).

La rencontre de Coly, un ami de jeunesse devenu janséniste, réveille l'angoisse métaphysique de François Fénelon: «nous ne sommes rien hors de Dieu. Quelle certitude avoir seulement de sa propre existence?»¹³ (*Du côté* 50). Attentif à l'inquiétude d'une

12. BERLAN Fr., dans *Fénelon. Mystique et politique 1699-1999*, éd. Fr.-X. CUCHE et J. LE BRUN, PARIS, H. CHAMPION, 2004, p. 409-412.

13. Cf. DE FÉNELON Fr., *Démonstration de l'existence de Dieu*, dans *Œuvres* (cité *supra* n. 1), t. II, p. 663-664.

jeune paysanne pour son enfant malade (*Du côté* 78), l'archevêque se montre accueillant envers le jeune curé de la paroisse qui se confie à lui (*Du côté* 101-117). Enfin, la veille de son départ, François revoit avec émotion une amie de jeunesse, alors éprise de lui mais résignée par respect pour la vocation du futur prélat (*Du côté* 218-239).

Au terme du récit, l'épilogue accompagne l'illustre proscrit jusqu'à Versailles, chez des amis demeurés fidèles, puis au château; un fonctionnaire royal notifiera à l'archevêque la confirmation de son exil à Cambrai. Désormais libéré d'un lien certes ténu mais «le plus difficile à trancher», le prélat se trouvait enfin rendu à son diocèse, où il se sentirait plus utile qu'à la Cour (*Du côté* 263).

Il y poursuivra l'œuvre considérable qui le haussera au rang des grands humanistes. Malgré le *Bref* papal du 12 mars 1699 qui censurera, sans grief d'hérésie, son *Explication des maximes des saints*, l'auteur du *Télémaque* atteint déjà une notoriété promise à la postérité. Le prélat s'inclinera devant Rome «sans trahir sa conscience», écrit-il le 3 avril 1699 à Chantérac. Mais trois cents ans plus tard, à Strasbourg, un colloque universitaire consacrera de savants travaux à l'œuvre de *Fénelon, mystique et politique*¹⁴

À l'aube du XVIII^e siècle où la carrière prélétaire comblait d'autres ambitions, M. de Fénelon aspirait, de son propre aveu, à «l'abaissement» (*Du côté* 179 et 253) au sens bérullien du terme et à «l'anéantissement de son être dans l'immensité divine»¹⁵.

F – 69239 Lyon cedex 02
B.P. 0617

Abbé Georges DOLE
Docteur en théologie

Sommaire. — La publication d'un roman historique d'A.-S. Jacouty, consacré à la disgrâce de Fénelon, offre l'occasion d'un bref rappel de la querelle qui opposa Bossuet à l'Archevêque de Cambrai, sur les thèmes du «pur amour» et du quiétisme. Ces pages permettent de restaurer la grande figure de Fénelon et de faire ainsi ressortir les valeurs universalistes de sa doctrine qui en font l'actualité.

Summary. — Fenelon's royal disfavour and self-imposed exile, as the result of his dispute with Bossuet in the matter of «pure love» and quietism, is the theme of a recently published historical novel... which starts the author thinking: in a plea in Fenelon's favour, he brings out the meaning of the universal, and yet very actual, values of his doctrine.

14. *Fénelon. Mystique et politique...* (cité *supra* n. 4); cf. *Du côté* 141.

15. Cf. DE FÉNELON Fr., *Œuvres* (cité *supra* n. 1), t. I, p. 931.